



**COMMUNE DE  
FAVERGES-SEYTHENEX**  
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2018**

Le mardi 25 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le mercredi 19 septembre, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

**PRESENTS** : Marcel CATTANEO, Maire,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Christian BAILLY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Marie-Pierre JAUSSAUD, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Danièle DEMAIL, Laurent RIQUIER, *Adjoints au Maire*, Sonia GIFFORD, Roland BLAMPEY, Jean-Philippe MARTINET, Mireille BOITTE, Michèle BOSA, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Alain CHAPPELLUS, Jean-Michel LAFAY, Louise BAKER, Violaine ROUX, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Anne-Marie BERNARD, Khaled ADJERIME, Eric GERDIL, Sarah DI-GLERIA, Patrick DUC, Valérie AMADIO, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, *conseillers municipaux*.

**ABSENTS REPRESENTES** : Isabelle THOUNY-SONNET pouvoir à Paul CARRIER, Gilles LAFFAIRE pouvoir à Jacky GUENAN, Jean-François FREALLE pouvoir à Patrick DUC.

**EXCUSES** : Sébastien JUND.

Conseillers en exercice : 41

Conseillers présents au jour de la séance : 37

Conseillers représentés : 3

Conseillers absents ou absents excusés : 1

Secrétaire de séance : Sonia GIFFORD

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

VU pour affichage le 27 septembre 2018

Le Maire



---

**1 – Approbation des procès-verbaux des derniers Conseils Municipaux**

---

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 22 mai 2018 et du 26 juin 2018.

**A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Sarah Di Gléria) 1 contre (Eric Gerdil) le conseil municipal approuve les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 22 mai 2018 et du 26 juin 2018.**

---

**2 – Désignation du secrétaire de séance**

---

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Madame Sonia GIFFORD, en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

---

**3 - Aide aux sinistrés suite à l'incendie du 23 juillet 2018 [Délibération n° Del.2018-VI-135]**

---

**A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 1500 € à l'association « Solidarité incendie » et une subvention de 1500 € au CCAS de Faverges-Seythenex.**

---

**4 - Périmètre de projet – EHPAD Alfred Blanc [Délibération n° Del.2018-VI-136]**

---

**A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, le conseil municipal approuve le projet d'extension, et précise que, outre les mesures de publicité prévues au Code général des collectivités territoriales, la présente délibération fera l'objet de l'ensemble des mesures de publicité et d'affichage définies à l'article R 424-24.**

---

**5 - Attribution d'une subvention à la Fondation OVE dans le cadre de Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-VI-137]**

---

**A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Roland Blampey) le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention à la Fondation OVE d'un montant de 2 500 Euros dans le cadre de Fabric'Arts.**

---

**6 - Intervention de l'association Achromat, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-VI-138]**

---

**A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Roland Blampey), le conseil municipal approuve la signature de la convention avec l'association Achromat dans le cadre de Fabric'Arts.**

---

**7 - Intervention de la compagnie Anothai, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-VI-139]**

---

**A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Roland Blampey), le conseil municipal approuve la signature de la convention avec la compagnie Anothai dans le cadre de Fabric'Arts.**

**8 - Intervention de l'atelier Laurent Castelain, dans le cadre du projet Fabric'arts [Délibération n° Del.2018-VI-140]**

A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Roland Blampey), le conseil municipal approuve la signature de la convention avec l'atelier Laurent Castelain dans le cadre de Fabric'Arts.

**9 - Intervention d'Isabelle Millet-Ursin, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-VI-141]**

A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Roland Blampey), le conseil municipal approuve la signature de la convention avec Isabelle Millet-Ursin dans le cadre de Fabric'Arts.

**10 - Délibération portant retrait de la convention de financement et de solidarité pour le développement du service public et approbation d'une nouvelle convention [Délibération n° Del.2018-VI-142]**

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 6 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Jeannie Tremblay, Claude Gaillard) 5 abstentions (Patric Duc, Jean-François Fréalle par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio, Emmanuelle Perret), le conseil municipal procède au retrait de la délibération n° Del.2018-V-131 du Conseil municipal du 26 juin 2018 et, de la convention de financement et de solidarité pour le développement du service public annexée à ladite délibération et approuve la nouvelle convention de financement et de solidarité pour le développement du service public – Equipements culturels et centre social.

**11 - Convention de partenariat "Collèges numériques et innovation pédagogique" 1er degré – DASEN et Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2018-VI-143]**

A la majorité des suffrages exprimés par 38 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, pour 1 abstention (Eric Gerdil), le conseil municipal approuve de partenariat "Collèges numériques et innovation pédagogique", entre l'Education Nationale et la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX pour accompagner l'école de SEYTHENEX dans la mise en œuvre d'équipements numériques mobiles pour une salle de classe pour la rentrée 2018.

**12 - Rétrocession anticipée d'un bien porté par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) [Délibération n° Del.2018-VI-144]**

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 6 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Jeannie Tremblay, Claude Gaillard), le conseil municipal approuve l'acquisition par anticipation de la parcelle D1534 et d'interrompre la mission de portage de l'EPF 74 ; accepte qu'un acte notarié soit établi au prix de **283.413,54 €uros H.T\*** sur la base de l'avis de France domaine et se décomposant comme suit :

Prix d'achat par Epf 74 :	280.000,00 euros HT
Frais d'acquisition :	3.094,10 euros HT
Publication et droits de mutation :	319,44 euros
TVA* : sur marge	

et s'engage à rembourser les frais annexes et à régler les frais de portage courant entre la date de signature de l'acte d'acquisition et la date de signature de l'acte de cession, diminués le cas échéant, des subventions et loyers perçus pour le dossier.

---

**13 - Modification périmètre de projet – Rue de l'Annonciation / Route d'Annecy – Annule et remplace la délibération n° Del-2017-III-101 du 16 mai 2017 [Délibération n° Del.2018-VI-145]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix pour, **Alain CHAPELLUS, Khaled Adjerime et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 contre (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve l'extension du périmètre de projet, et précise que, outre les mesures de publicité prévues au Code général des collectivités territoriales, la présente délibération fera l'objet de l'ensemble des mesures de publicité et d'affichage définies à l'article R 424-24.

---

**14 - Périmètre de projet – Secteur concerné par l'incendie du 23 juillet 2018 [Délibération n° Del.2018-VI-146]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve le périmètre de projet, et précise que, outre les mesures de publicité prévues au Code général des collectivités territoriales, la présente délibération fera l'objet de l'ensemble des mesures de publicité et d'affichage définies à l'article R 424-24.

---

**15 – Périmètre de projet et lieu culturel – Usine Bourgeois [Délibération n° Del.2018-VI-147]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 31 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 4 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), 4 abstentions (Roland Blampey, Mireille Boitte, Michèle Bosa, Jeannine Pegaz), le conseil municipal autorise le maire ou le cas échéant un adjoint à engager toute démarche utile pour la finalisation de ce projet et notamment déposer des demandes de subvention à la DRAC, la région et au département ; sollicite les partenaires culturels et économiques du projet officiellement ; engage le cas échéant toute mesure conservatoire en matière de propriété du bâtiment (préemption) ; sollicite l'EPF74 pour le portage éventuel de l'achat du bâtiment pour elle-même ou l'EPF ; lance une mission technique de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du lieu.

---

**16 - Acquisition d'une bande de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section C n° 2373 et 2375 appartenant à Madame BAL Jacqueline et située Chemin des Prés du Biel au Noyeray [Délibération n° Del.2018-VI-148]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'acquisition d'une bande de terrain d'une superficie totale de 36 m<sup>2</sup> à prendre sur les parcelles cadastrées section C n° 2373 et 2375 situées Chemin des Prés du Biel au Noyeray et appartenant à Mme BAL Jacqueline, pour un montant total de 1 800 Euros.

---

**17 - Acquisition de portions de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section A n° 1894-1895 et 1897 appartenant à Monsieur CANOVA Daniel et située Route de Mont-Bogon [Délibération n° Del.2018-VI-149]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'acquisition de portions de terrain d'une superficie totale de 21 m<sup>2</sup> à prendre sur les parcelles cadastrées section A n° 1894-1895 et 1897 situées Route de Mont-Bogon et appartenant à M. CANOVA Daniel pour un total de 1 050 Euros.

---

**18 - Transfert en pleine propriété des terrains de la commune de Faverges-Seythenex destinés à l'aménagement de l'extension de la zone des Boucheroz [Délibération n° Del.2018-VI-150]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'achat de ces parcelles en vue d'aménagement et de revente aux preneurs.

**19 - Echange de 2 parcelles de terrains cadastrés section F n° 763 et 2256 appartenant à Monsieur et Madame LOCATELLI contre une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section F n° 775 appartenant à la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2018-VI-151]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'échange et les modalités de celui-ci entre la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et Monsieur et Madame LOCATELLI.

**20 – Dénomination de la voie interne de circulation au sein de l'ensemble immobilier situé vers la place Gambetta [Délibération n° Del.2018-VI-152]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 37 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 2 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard), le conseil municipal approuve la dénomination de la voie interne de circulation, Pierre Mouthon et précise qu'en cas de refus de la famille, le nom Simone Veil sera retenue.

**21 - Garantie d'un prêt de 764 257 € dans le cadre d'importants travaux de réhabilitation des 72 logements réalisés sur l'ensemble "Les Ecoles" par HAUTE-SAVOIE HABITAT [Délibération n° Del.2018-VI-153]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve la garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt avec préfinancement d'un montant de 764 257 € demandé par la HAUTE-SAVOIE HABITAT.

**22 - Décision Modificative n° 1 – Budget remontées mécaniques de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2018-VI-154]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve la décision modificative n° 1 du budget Remontées Mécaniques La Sambuy de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX.

**23 - Délibération des tarifs de la médiathèque - Annule et remplace la délibération n° Del.2018-V-132 du 26 juin 2018 [Délibération n° Del.2018-VI-155]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 32 voix pour, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 6 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria et Jeannie Tremblay, Claude Gaillard) et 1 abstention (Roland Blampey), le conseil municipal approuve les tarifs de la médiathèque à savoir :

Pour l'ensemble des usagers :

- ✓ 60 € enfant (6 livres, 6 cd et 1 dvd pour 3 semaines)
- ✓ 64 € adulte (6 livres, 6 cd et 2 dvd pour 3 semaines)
- ✓ 70 € famille (16 livres, 16 cd et 3 dvd pour 3 semaines)
- ✓ Les tarifs enfant, adulte et famille sont réduits de 50 % pour les usagers qui choisiraient l'option « touriste » mais ne sont valables que du 15/12 au 15/03 et du 15/06 au 15/09 de chaque année
- ✓ 140 € pour un abonnement école

Pour les usagers de la commune de Faverges-Seythenex et des communes conventionnées pour le financement du service public qui participent à l'adhésion de leurs habitants :

- ✓ 3,1 € enfant
- ✓ 6,5 € adulte
- ✓ 14 € famille

- ✓ Les tarifs enfant, adulte et famille sont réduits de 50 % pour les usagers qui choisiraient l'option "touriste" mais ne sont valables que du 15/12 au 15/03 et du 15/06 au 15/09 de chaque année
- ✓ Gratuité pour les abonnements écoles.

**24 - Tarifs de la restauration scolaire avec réduction en fonction du quotient familial [Délibération n° Del.2018-VI-156]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve l'application de la réduction de tarifs en fonction du quotient familial à tous types d'abonnements pour les familles résidant sur la commune de Faverges-Seythenex.

**25 - Création de postes, augmentation du temps de travail et modification du tableau des effectifs [Délibération n° Del.2018-VI-157]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 37 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 1 contre (Eric Gerdil), 1 abstention (Anne-Marie Bernard), le conseil municipal approuve la création de 2 postes d'adjoint technique à temps complet et de 2 postes d'adjoints du patrimoine à temps non-complet, la transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet en poste à temps complet, l'augmentation du temps de travail d'un adjoint technique et d'un adjoint territorial du patrimoine et la modification du tableau des emplois communaux.

**26 - Approbation du plan de formation pluriannuel du personnel communal pour les années 2018 à 2021 [Délibération n° Del.2018-VI-158]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet, l'augmentation du temps de travail des deux adjoints techniques, et la modification du tableau des emplois communaux.

**27 – Régime indemnitaire - Annule et remplace la délibération Del.2018.IV.86 du 22 mai 2018 [Délibération n° Del.2018-VI-159]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve la délibération relative au régime indemnitaire.

**28 - Approbation du régime des astreintes - Annule et remplace la délibération n° Del.2017-I-07 du 31 janvier 2017 [Délibération n° Del.2018-VI-160]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 37 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 2 abstentions (Anne-Marie Bernard et Eric Gerdil) le conseil municipal décide d'instituer le régime des astreintes la collectivité selon les modalités exposées ci-dessus et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale de les mettre en place dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

**29 - Projet de construction d'une halle couverte à vocation culturelle et économique – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projets "Développer et promouvoir la construction en bois local" [Délibération n° Del.2018-VI-161]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projets "Développer et promouvoir la construction en bois local", pour le projet de construction d'une halle couverte à vocation économique et culturelle.

**30 - Projet de convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy pour l'entretien et la gestion des la Zone des Boucheroz [Délibération n° Del.2018-VI-162]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve le projet de convention à intervenir entre la Commune et la CCCLA pour l'entretien et la gestion de la Zone des Boucheroz.

**31 - Projet de convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy pour l'entretien et la gestion des la Zone du Cudray [Délibération n° Del.2018-VI-163]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve la convention à intervenir entre la Commune et la CCCLA pour l'entretien et la gestion de la Zone du Cudray.

**32 - Approbation du Procès Verbal de mise à disposition des biens et équipements de la zone des Boucheroz par la Commune de Faverges-Seythenex à la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy [Délibération n° Del.2018-VI-164]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve le procès verbal de mise à disposition des biens et équipements de la zone des Boucheroz, par la Commune à la CCCLA.

**33 - Approbation du Procès Verbal de mise à disposition des biens et équipements de la zone du Cudray par la Commune de Faverges-Seythenex à la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy [Délibération n° Del.2018-VI-165]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve le procès verbal de mise à disposition des biens et équipements de la zone du Cudray, par la Commune à la CCCLA.

**34 - Approbation de la convention de servitude entre ENEDIS et la Commune de Faverges-Seythenex pour le passage du réseau électrique de distribution publique sur la parcelle cadastrée section C numéro 2212 sise au lieudit Les Epinettes sur la Commune déléguée de Faverges [Délibération n° Del.2018-VI-166]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, le conseil municipal approuve la convention de servitude à intervenir entre Enedis et la Commune de Faverges-Seythenex.

**35 - Projet de mise en œuvre de vidéoprotection sur le territoire de la commune – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes Faverges [Délibération n° Del.2018-VI-167]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 2 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerrime) 2 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard), le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de "la lutte contre la délinquance".

**36 - Redevances d'accès aux pistes de ski de fond pour l'hiver 2018-2019 [Délibération n° Del.2018-VI-168]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve les tarifs pour les différents titres d'accès aux pistes de ski de fond et ce pour la saison 2018-2019.

---

**37 - Gratuités dans le cadre du fonctionnement de la station de la Sambuy – saison hiver 2018-2019**  
*[Délibération n° Del.2018-VI-169]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve les propositions de gratuité dans le cadre du fonctionnement de la station de la Sambuy pour la saison hiver 2018-2019.

---

**38 – Tarifs de la SAMBUY- Saison Hiver 2018-2019** *[Délibération n° Del.2018-VI-170]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve les tarifs communaux pour la saison hiver 2018/2019 pour la Sambuy.

---

**39 - Convention relative à la mise à disposition des écoles publiques par la ville de Faverges-Seythenex d'équipements et de prestations en personnel pour les activités physiques et sportives** *[Délibération n° Del.2018-VI-171]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 38 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 1 abstention (Eric Gerdil), le conseil municipal approuve la convention relative à la mise à disposition des écoles publiques par la ville de Faverges-Seythenex d'équipements et de prestations en personnel pour les activités physiques et sportives.

---

**40 - Avenant à la convention d'entente restauration à intervenir entre les communes de Faverges-Seythenex et de Doussard** *[Délibération n° Del.2018-VI-172]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 36 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), le conseil municipal approuve l'avenant à la convention d'entente restauration à intervenir entre les communes de Faverges-Seythenex et de Doussard.

---

**41 - Avenant à la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Espace social et culturel "La Soierie" : approbation de la participation communale au fonctionnement de l'accueil de loisirs des petites vacances scolaires et autorisation de signature** *[Délibération n° Del.2018-VI-173]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria), 2 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard), le conseil municipal approuve la participation communale au fonctionnement de l'accueil de loisirs des petites vacances scolaires organisé par l'Espace social et culturel "La Soierie", à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

---

**42 - Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du service à vocation intercommunale ALSH des petites vacances scolaires avec l'Espace Social et Culturel la Soierie à destination des communes non signataires de la convention de financement et de solidarité pour le développement du service public** *[Délibération n° Del.2018-VI-174]*

---

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix, **Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote**, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Sarah Di Gléria), 3 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Eric Gerdil), le conseil municipal approuve la convention de partenariat pour la mise en œuvre du service intercommunal ALSH des petites vacances scolaires avec l'Espace Social et Culturel la Soierie à destination des communes non signataires de la convention de financement et de solidarité pour le développement du service public.



---

**43 - Fête d'été des Passereaux – Versement d'une subvention à HALPADES Société Anonyme d'HLM sise à Annecy [Délibération n° Del.2018-VI-175]**

---

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 200.00 €.

**44 - Communication du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service publique de distribution de l'eau potable [Délibération n° Del.2018-VI-176]**

---

Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel du délégataire de service de distribution d'eau potable, au titre de l'année 2017.

**45 - Intervention de la compagnie Jusqu'au Souffle dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-VI-177]**

---

A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix, *Alain CHAPELLUS et Martine BRASSOUD ne prennent pas part au vote*, 5 abstentions (*Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria, Roland Blampey*), le conseil municipal approuve la convention avec l'association Achromat dans le cadre de Fabric'Arts.

**46 - Information du conseil municipal**

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.  
Le conseil municipal prend acte.

**47 – Questions diverses**

---

Séance est levée à 23 heures 45.